

PORT DE CONCARNEAU

TARIFS 2019
(en euros HT)
REPARATION NAVALE

TARIFS OUTILLAGE

2019

SOMMAIRE

☞ **Chapitre 1 ASCENSEUR A BATEAUX**

☞ **Chapitre 2 CALE SECHE**

☞ **Chapitre 3 ELEVATEUR A SANGLES**

☞ **Chapitre 4 CHARIOT AUTOMOTEUR**

☞ **Chapitre 5 REMORQUAGE**

☞ **Chapitre 6 FOURNITURE D'EAU DOUCE**

☞ **Chapitre 7 FOURNITURE D'ELECTRICITE**

☞ **Chapitre 8 OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME (TERRE-PLEINS, TERRE-PLEINS BATIS)**

☞ **Chapitre 9 AUTRES SERVICES**

Chapitre 1
ASCENSEUR A BATEAUX

MONTEE / DESCENTE du NAVIRE

- ❖ Le calage sur ber
- ❖ La montée et le halage sur le poste de transfert ou le garage latéral
- ❖ La descente

Par unité de volume résultant du produit de la longueur hors tout, de la largeur maximum et du tirant d'eau maxi : $V = L \times l \times T_e \text{ maxi}$

Facturation : V x 1,16 Euros

Avec un minimum de **1 200.00 €** par manœuvre

NOTA: Ce tarif est majoré de :
50% en dehors des heures normales (08h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00).
100% les samedis et les nuits de 22h00 à 05h00.
200% les dimanches et jours fériés

SEJOUR sur le POSTE DE TRANSFERT ou le GARAGE LATERAL

Forfait par *mètre linéaire hors tout* du navire et par *jour ouvrable* : **15.47 Euros**

RETRAITEMENT des EAUX, DECHETS et NETTOYAGE du TERRE PLEIN

Longueur du navire	En Euros
Jusqu'à 12ml	75,00 €
de 12,1ml à 20ml	120,00 €
de 20,1ml à 28ml	150,00 €
de 28,1ml à 35ml	210,00 €
au-delà de 35ml	300,00 €

CALAGE d'un bateau à l'ascenseur

sur ber standard : compris dans le forfait
 sur ber spécifique :

Longueur du navire	En Euros
de 28,1ml à 35ml	245,00 €
au-delà de 35ml	275,00 €

Chapitre 2
CALE SECHE

Cale Sèche de Concarneau :
Longueur : 130 m
Largeur : 27 m
Profondeur : 10,80 m

PREPARATIFS et ACCUEIL du NAVIRE

Etude du plan d'attinage, réalisation dans la forme, manœuvre du navire, manœuvre de la porte, positionnement, échouage avec assistance de plongeurs, et vidange de la forme.

Forfait de **3871.35 €**

Supplément pour attinage de navire avec relevé de varangues..... **2271.15 €**

NOTA: Ce tarif est majoré de :

50% en dehors des heures normales (08h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00).

100% les samedis et les nuits de 22h00 à 05h00.

200% les dimanches et jours fériés

SEJOUR en cale sèche

Tarif par jour ouvrable d'occupation à compter du jour suivant l'entrée en forme (à zéro heure). Toute journée commencée est due. Minimum facturé : une journée. Les dimanches et jours fériés ne seront facturés que s'ils sont travaillés.

Le calcul du prix d'occupation journalier se fera en fonction de la taille du navire par la formule:

$$V = L \times l \times T_e \text{ maxi}$$

Avec L= longueur hors tout

l = largeur au maître bau

T_e maxi suivant les documents du navire

L, l et T_e en mètres et décimètres tels qu'ils figurent sur les documents du navire.

Volume V= L.l.T _e	Jusqu'à 4.000m ³	de 4.001m ³ à 6.000m ³	de 6.001m ³ à 8.000m ³	de 8.001m ³ à 10.000m ³	au-delà de 10.001m ³
Prix en €uros	486.67	529.93	594.83	638.08	724.50

OCCUPATION de la FORME à FLOT

Suivant ou précédant la location de la cale sèche**4,32 €** / jr / ml
 Navire autre..... **6,20 €** / jr / ml

DEMONTAGE d'un TIN sous le NAVIRE

Le démontage d'un tin sous le navire par destruction d'une cale à la demande de l'armateur sera facturé
750,00 €

NAVIRE en AVARIE

Au cas où un navire devrait rentrer en forme en urgence du fait d'une avarie importante, une tarification particulière sera établie tenant compte des spécificités de l'attinage, des horaires de travail et des risques d'immobilisation de la cale.

NETTOYAGE de la cale sèche et du TERRE PLEIN

L'armateur devra s'assurer auprès de ses sous-traitants du nettoyage de la forme et de ses abords avant la remise en eau.

Dans le cas où la S.E.M.CAR devrait intervenir pour évacuer des débris laissé par un intervenant ou nettoyer des salissures dues au chantier, il serait facturé au client la somme forfaitaire de **821.94 €**

Chapitre 3
ELEVATEUR A SANGLES

MONTEE / DESCENTE / CALAGE du NAVIRE

- ❖ Prise en charge du navire dans la darse
- ❖ Sortie d'eau du navire avec élévateur à sangles 400T
- ❖ Calage du navire sur ber standard
- ❖ Mise à l'eau du navire

Longueur du navire	En Euros
Jusqu'à 12ml	490,00 €
de 12,1ml à 20ml	530,00 €
de 20,1ml à 28ml	590,00 €
de 28,1ml à 35ml	640,00 €
au-delà de 35ml	720,00 €

MONTEE / DESCENTE / SANS CALAGE du NAVIRE

- ❖ Prise en charge du navire dans la darse
- ❖ Sortie d'eau du navire avec élévateur à sangles 400T
- ❖ Maintien dans les sangles pour une durée maximum de 4 heures
- ❖ Mise à l'eau du navire

Longueur du navire	En Euros
Jusqu'à 12ml	390,00 €
de 12,1ml à 20ml	420,00 €
de 20,1ml à 28ml	470,00 €
de 28,1ml à 35ml	510,00 €
au-delà de 35ml	580,00 €

NOTA: Ces tarifs sont majorés de :

50% en dehors des heures normales (08h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00).

100% les samedis et les nuits de 22h00 à 05h00.

200% les dimanches et jours fériés

CALAGE pour accueillir un navire déplacé avec l'élévateur à sangles

sur ber standard : compris dans le forfait
 sur ber spécifique et sur fosse de déquillage :

Longueur du navire	En Euros
Jusqu'à 12ml	80,00 €
de 12,1ml à 20ml	145,00 €
de 20,1ml à 28ml	195,00 €
de 28,1ml à 35ml	245,00 €
au-delà de 35ml	275,00 €

SEJOUR sur TERRE PLEIN avec CALAGE STANDARD en jour ouvrable

Longueur du navire	En Euros
Jusqu'à 12ml	100,00 €
de 12,1ml à 20ml	110,00 €
de 20,1ml à 28ml	120,00 €
de 28,1ml à 35ml	130,00 €
au-delà de 35ml	150,00 €

SEJOUR sur TERRE PLEIN sans CALAGE en jour ouvrable

Longueur du navire	En Euros
Jusqu'à 12ml	50,00 €
de 12,1ml à 20ml	55,00 €
de 20,1ml à 28ml	60,00 €
de 28,1ml à 35ml	65,00 €
au-delà de 35ml	75,00 €

MANUTENTION avec l'élévateur à sangles 400T sur l'aire de réparation navale

Forfait minimum : 400,00 €
 Maintien dans les sangles sans déplacement : 5,00€ la tonne
 Déplacement et maintien dans les sangles : 7,50€ la tonne

RETRAITEMENT des EAUX, DECHETS et NETTOYAGE du TERRE PLEIN

Longueur du navire	En Euros
Jusqu'à 12ml	50,00 €
de 12,1ml à 20ml	80,00 €
de 20,1ml à 28ml	100,00 €
de 28,1ml à 35ml	140,00 €
au-delà de 35ml	200,00 €

Chapitre 4
CHARIOT AUTOMOTEUR

MANŒUVRE du NAVIRE (étude, installation, repli ...)

Longueur du navire	En Euros
Jusqu'à 12ml	150,00 €
de 12,1ml à 20ml	200,00 €
de 20,1ml à 28ml	250,00 €
de 28,1ml à 35ml	300,00 €
au-delà de 35ml	350,00 €

MANUTENTION avec CHARIOTS AUTO-MOTEURS taux horaire

Poids du navire	En Euros
Jusqu'à 50Tonnes	200,00 €
de 51T à 100T	300,00 €
de 101T à 200T	350,00 €
de 201T à 300T	375,00 €
au-delà de 301T	400,00 €

NOTA: Ce tarif est majoré de :
50% en dehors des heures normales (08h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00).
100% les samedis et les nuits de 22h00 à 05h00.
200% les dimanches et jours fériés

CALAGE pour accueillir un navire déplacé avec les chariots auto-moteurs

sur tins en V standards : compris dans le forfait
sur tins en V spécifiques :

Longueur du navire	En Euros
Jusqu'à 12ml	80,00 €
de 12,1ml à 20ml	145,00 €
de 20,1ml à 28ml	195,00 €
de 28,1ml à 35ml	245,00 €
au-delà de 35ml	275,00 €

SEJOUR sur TERRE PLEIN avec CALAGE STANDARD en jour ouvrable

Longueur du navire	En Euros
Jusqu'à 12ml	100,00 €
de 12,1ml à 20ml	110,00 €
de 20,1ml à 28ml	120,00 €
de 28,1ml à 35ml	130,00 €
au-delà de 35ml	150,00 €

SEJOUR sur TERRE PLEIN sans CALAGE en jour ouvrable

Longueur du navire	En Euros
Jusqu'à 12ml	50,00 €
de 12,1ml à 20ml	55,00 €
de 20,1ml à 28ml	60,00 €
de 28,1ml à 35ml	65,00 €
au-delà de 35ml	75,00 €

Chapitre 5
REMORQUAGE

Tarifs entendus à l'heure, par remorqueur, y compris heures d'attente
Toute heure commencée est due
Heures d'ouverture du service : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Tarifs pour les mouvements effectués dans le bassin

Longueur HT (m)	Tarif €
L < 40	1 011.20
40 ≤ L < 50	1 228.19
50 ≤ L < 60	1 445.31
60 ≤ L < 70	1 662.39
70 ≤ L < 80	1 879.47
80 ≤ L < 90	2 096.60
90 ≤ L < 100	2 313.63
100 ≤ L < 110	2 530.76
L ≥ 110	2 747.79

Tarifs pour les mouvements effectués à l'extérieur du bassin

Longueur HT (m)	Tarif €
L < 70	1 662.39
70 ≤ L < 80	1 879.47
80 ≤ L < 90	2 096.60
90 ≤ L < 100	2 313.63
100 ≤ L < 110	2 530.76
L ≥ 110	2 747.79

Il sera appliqué une minoration de 50% sur ce tarif pour les navires et les armements ayant effectué au moins 10 mouvements (base année précédente)

Ces tarifs sont majorés de :

50 % en dehors des heures d'ouverture (8H à 12H et 14H à 17H) sauf à respecter un délai de prévenance de

24 heures minimum

50 % s'il n'y a pas d'équipage à bord pour aider aux manoeuvres

100 % les samedis, dimanches et jours fériés , et la nuit de 22H à 6H

100% pour toute commande ne respectant pas un délai de prévenance de 24 h.

Pour 1 mouvement annulé tardivement, il sera facturé un ½ mouvement.

Seules sont facturées les opérations commandées par les armements ou les patrons ou selon l'appréciation de la Capitainerie.

Opérations de pompage :

595.49 € par heure

Chapitre 6
FOURNITURE D'EAU DOUCE

Prix d'achat majoré de 20 %.

Minimum de perception de	15.60 €
Redevance pollution et réseaux :	0.15 € par m3
Eau cale sèche :	3.13 € par m3
Eau ascenseur et élévateur à sangles :	4.12 € par m3
Forfait selon consommations (estimées ou réelles) du navire bord à quai :	3.50 € par m3

Chapitre 7
FOURNITURE D'ELECTRICITE

Prix d'achat majoré de 15 %.

☞ navires (/ h) toute heure commencée est due.

Intensité (A)	Tension(V)	/h	/8h	/24h
16	220		2.43 €	
32	380	2.65 €	20.19 €	44.05 €
63	380	3.52 €	27.19 €	54.45 €
125	380	5.96 €	48.65 €	94.85 €

NB : pour des branchements sur le 200 A, le tarif est constitué par l'addition des tarifs 63 et 125 A.

☞ Autres usages : prix d'achat majoré de 15 %.

☞ Réparation navale :

0.36 € par kwh

Chapitre 8
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC MARITIME

AOT et contrats de location	tarif (€ HT)	unité
redevance terre plein (assujettis à la REPP)	1,79 €	m2/an
redevance terre plein (non assujettis à la REPP)	4,20 €	m2/an
redevance terre plein bâti (assujettis à la REPP)	5,00 €	m2/an
redevance terre plein bâti (non assujettis à la REPP)	7,22 €	m2/an
majoration pour les droits réels	35%	
location de locaux bruts à caractère économique et commercial	122,88 €	m2/an

	ml / jour	m² / mois
Terre plein cale sèche		3.49
Terre plein ascenseur et élévateur à sangles		4.01
Terre plein élévateur à sangles	4.00	

Chapitre 9
AUTRES SERVICES

☞ Traitement des déchets	
Enlèvement des encombrants	16.38 € le m3
☞ Vente émetteurs radio l'unité	55.30 € l'unité
Abonnement émetteurs radio	15.36 € par an
☞ Location de barrière Heras : forfait	200.00 €
☞ Ponton de réparation des navires côtiers	1.04 € par ml / par jour
☞ Stationnement sur pontons / professionnels / plaisance / autres usagers	2.09 € par ml / par jour
☞ Pontons plaisance : idem tarifs port de plaisance	
☞ Stationnement des navires bord à quai :	
. par ml / par jour	2.09 €
. par ml / par mois	15.67 €

NB : une taxe de stationnement est perçue sur :

- tout navire non soumis à la redevance de stationnement prévue à l'article 10 des tarifs des droits de port
- tout navire non soumis à la taxe de criée pour tout stationnement le long des quais.

☞ Pont bascule	20.00 € la pesée
☞ Utilisation de la cale du Roudouic (usages professionnels exclusifs)	
<u>Navires supérieurs à 14m et ou supérieurs à 16 Tonnes</u>	
Par passage pour le lancement et pour le séjour d'un navire sur la cale : 50 % du coût d'un hissage sur l'élévateur à sangles	
En plus à compter du 2 ^{ème} jour	3.77 € par ml / par jour
<u>Navires inférieurs à 14m et ou inférieurs à 16 Tonnes</u>	
Mouvement ponctuel de sortie ou de mise à l'eau d'un navire (le mouvement)	52.02 €
Par mouvement (montée ou descente) pour les utilisateurs professionnels réguliers de la cale	5.00 €

☞ **Mise à disposition du personnel**

agent d'entretien	15,00 €	heure
agent d'exploitation	25,60 €	heure
agent d'exploitation (nuit et week end)	30,72 €	heure
technicien	49,15 €	h
Technicien spécialisé	79,87 €	h
Ingénieur, cadre technique	113,66 €	h

☞ Taxe forfaitaire encombrement des voies et de toutes zones de travail	515.00 €
--	----------